



MAIRIE
DE
TREGUNC

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le vingt-et-un février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur SACRÉ Jean-Claude

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DEROVOUT Dominique – BORDENAVE Stéphanie - DION Michel – ORVOEN Véronique - HEMON Franck - DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – LE TEXIER Nathalie - ROBIN Yves – VOISIN Valérie – BENARD Yolande – GENTIN Hervé - LE GUILLOU Marthe – LE THOER André – LANCIEN Peggy – CANTIE René

formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

**SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS
NON CONVENTIONNNES**

Date de convocation : 14 février 2014

Marie-Pierre RIVIERE est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire indique que le Conseil Municipal est appelé à approuver les concours aux associations tels que proposés par les commissions.

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents :29
Nombre de votants :29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

NATURE	NOM	2013	2014
Patriotique	Union Bretonne des Combattants F.N.A.C.A	155,00 €	155,00 €
		155,00 €	155,00 €
		310,00 €	310,00 €
Environnement	SEPNB Bretagne Vivante	450,00 €	450,00 €
Artistique et culturelle	Océanis Les Amis du Patrimoine	400,00 €	400,00 €
		800,00 €	800,00 €
		1 200,00 €	1 200,00 €
Educative et culturelle	Amicale laïque du bourg Amicale laïque de Saint-Philibert Kuzul Skoazel – comité de soutien DIWAN D.D.E.N Concarneau Ass. Trégunoise maquettistes de bateaux (a)	1 100,00 €	1 100,00 €
		1 700,00 + 800,00 €	2 500,00 €
		1 070,00 €	1 070,00 €
		155,00 €	170,00 €
		600,00 €	600,00 € + 300,00 €
		5 425,00 €	5 740,00 €
Solidarité	ADAPEI Foyer des Men Zao Amicale des donateurs de sang SNSM Restaurants du cœur Croix Rouge Française Concarneau Ma nounou et moi	230,00 €	230,00 €
		500,00 €	500,00 €
		300,00 €	300,00 €
		1 830,00 €	1 830,00 €
		765,00 €	765,00 €
		400,00 €	400,00 €
		700,00 €	700,00 €
		4 725,00 €	4 725,00 €
Sportives et des fêtes	Trégunc Tennis Club Ass. Cycliste Trégunoise Union Sportive Trégunc Comité Trophée Aven Moros Ass. Skol Gouren Trégunc Badminton Club Trégunc Voiles Trégunc Aviron (b) Comité des fêtes de Saint-Philibert AL Judo Club de pétanque Trégunc Cyclo Club Tréfoloo Club de plongée de Cornouaille (c)	1 245,45 €	1 209,97 €
		2 130,38 € + 1 100,00 €	2 023,03 € + 1 200,00 €
		4 166,97 €	4 041,94 €
		155,00 €	155,00 €
		924,72 €	827,64 €
		1 168,28 €	1 247,98 €
		738,27 €	800,85 €
		2 600,00 € + 1 450,00 €	2 600,00 € + 1 450,00 €
		1 613,01 €	1 681,79 €
		155,00 €	155,00 €
		155,00 €	155,00 €
		665,40 €	371,00 €
Institutionnelles	Amicale du Personnel communal	15 810,00 €	17 430,00 €
TOTAL		46 187,48 €	47 774,20 €
Provision pour imprévus		5 812,52 €	7 225,80 €
TOTAL SUBVENTIONS VOTEES		52 000,00 €	55 000,00 €

- a – Il est proposé d'octroyer une subvention exceptionnelle complémentaire de 300 €, un an sur deux, à partir de 2014, suite à la nécessité de louer un bassin pour les futures expositions afin de protéger au maximum le nouveau sol de la halle des sports.
 b - Trégunc Aviron n'a pas de subvention de fonctionnement jusqu'à 2015 suite à la subvention exceptionnelle versée en 2012 pour l'acquisition d'une nouvelle yole.
 c - Le club de plongée de Cornouaille n'a pas de subvention de fonctionnement jusqu'en 2016 suite à la subvention exceptionnelle versée en 2011 pour l'acquisition de nouveaux moteurs. La subvention proposée concerne la location des lignes d'eaux de la piscine communautaire pour les adhérents de Trégunc (17)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les propositions ci-dessus

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20140225-DE1421027-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/02/2014
 Publication : 25/02/2014

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
 A Trégunc, le 24 février 2014

LE MAIRE
 Jean-Claude SACRÉ



(Handwritten signature)